

**Pour appuyer  
les 500  
meuniers:  
MANIFESTONS  
devant les  
bureaux des  
députés  
fédéraux**



Lors d'une réunion des syndicats coupés, tous se sont entendus pour reconnaître que la lutte des minotiers était l'avant-garde de la lutte à la loi C-73

**Grâce  
à la loi  
Trudeau,  
les patrons  
récupèrent  
\$500  
millions**

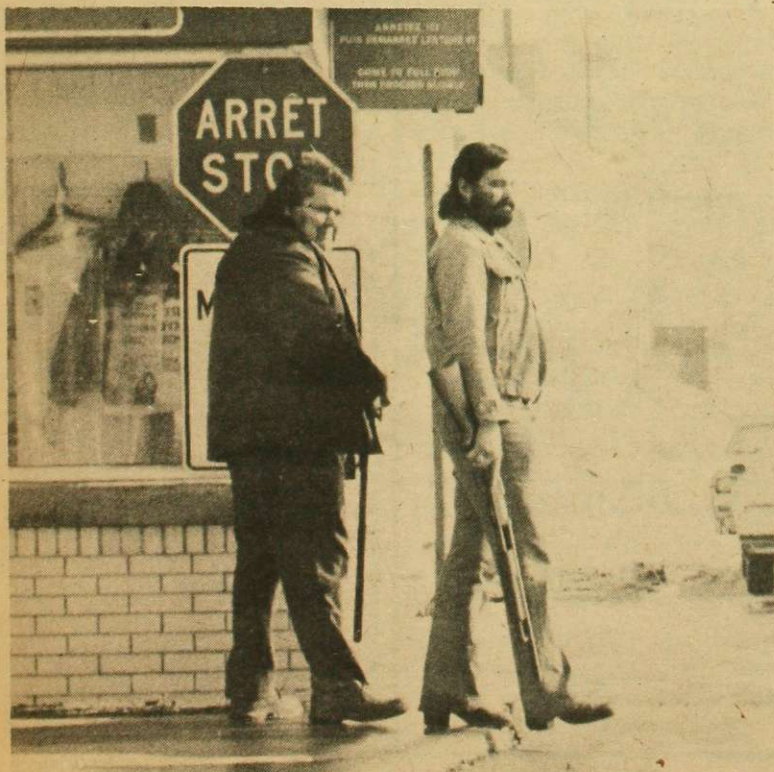
**.25 cents  
par membre  
par semaine  
pour appuyer  
les meuniers**

**C'est officiel!  
Nous allons  
perdre  
notre  
pouvoir  
d'achat**

**43  
syndicats  
affiliés à la  
CSN ont été  
coupés**

## **Des fiers-à-bras contre les meuniers**

La photo ci-contre a été prise par un meunier alors que lui et ses camarades dressaient une ligne de piquetage. Ce n'est pas la seule fois où ces fiers-à-bras à la solde des compagnies interviennent avec leur "12" au su et à la vue des policiers qui ne font rien pour les empêcher d'intimider les grévistes. Il semble même que c'est tout le contraire qui se produit. On va arrêter les grévistes mais pas les frères Leduc qui font la pluie et le beau temps avec le gang des casseurs de grève. Comme cette répression ne suffit pas à intimider les grévistes, les compagnies ont obtenu des injonctions pour les forcer à retourner au travail. Et comme, ils ont décidé de ne pas les respecter, les compagnies les poursuivent pour outrage au tribunal. Et comme les grévistes continuent à se défendre, les compagnies ont commencé à les congédier. Plus de 130 congédiements à Robin Hood. Et depuis quelques jours, la police a commencé à faire sentir le poids de sa présence sur le dos des grévistes.







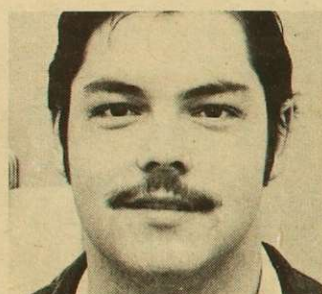
Claude Lassonde, membre de l'exécutif du syndicat de Vilas Furniture

"Après 8 mois de grève, nous avons réussi à signer une convention collective. Tout le monde se rappelle du boycottage de la bière Molson qui fut un des moyens pour améliorer notre rapport de force. Nous avons obtenu .50 cents puis un autre .50 cents et encore un autre. Mais la Commission anti-inflation est venu nous couper. Elle nous a laissé le premier .50 cents puis elle a ramené l'autre à .44 cents d'augmentation et le dernier à .42 cents. Aujourd'hui, les gars doivent rembourser environ \$200 à la compagnie pour être en règle avec la loi."



Marcel Dubois, président du syndicat de Beaver Asphalt

"Après une grève de deux mois et demi, nous avons obtenu 33% d'augmentation pour la première année et 7.3% pour la seconde. La Commission anti-inflation nous a ramené ça à 14% pour la première année. Ça représente des milliers de dollars que nous ne récupérerons peut-être jamais. La Commission vient par là de faire un cadeau à la compagnie."



Richard Ratté, président par intérim des 1,100 cols bleus de Celanese

"A la Celanese, les coupures représentent \$1.59 millions de plus dans les poches de la compagnie. Après six mois de lock-out, la Commission fédérale a décidé de couper à \$3.79 le salaire de base, augmentant ainsi de \$0.11 à \$0.52 l'écart qui nous séparait des employés du secteur public. C'est comme pour Standard Paper Box qui après 5 mois de conflits se sont fait couper de 9.4% à 8% et de 9.4% à 6%."

## "On est pas pour laisser les meuniers se faire manger la laine sur le dos. On va les appuyer concrètement!"

C'est avec l'appui du secteur privé que les travailleurs du secteur public ont défoncé et mis au rancart la loi anti-inflation québécoise, la 64. Et c'est avec l'appui du secteur public que les travailleurs des minoteries vont défoncer la loi anti-inflation fédérale, la C-73.

En négociant des augmentations qui couvraient à peine la hausse du coût de la vie — 11 pour cent et 10 pour cent — les travailleurs de Robin Hood, Ogilvie, Phoenix et Maple Leaf ont pensé qu'ils s'étaient soumis aux exigences de la loi anti-inflation. Avant d'accepter cette entente, les syndicats avaient laissé tomber leurs demandes de 15 pour cent par la suite aux assurances données par le conciliateur fédéral qu'une augmentation de 11 et 10 pour cent passerait sans problème à la Commission Pépin.

Six mois plus tard, la Commission les coupait d'un montant qui représente une moyenne de \$1,500 par employé (ce montant ne tient pas compte des pertes futures si les travailleurs ne récupèrent pas la coupure dans les négociations futures).

Les compagnies se tiennent ensemble. Elles ont une stratégie planifiée. Elles mettent de l'avant ce que nous connaissons depuis quelques années: la répression des patrons organisée et systématique pour détruire nos syndicats. La lutte des meuniers, c'est la lutte de tous et de chacun d'entre nous.

Quand un travailleur se fait matraquer sur une ligne de piquetage, c'est nous tous qui subissons le coup. Quand un patron s'essaye, c'est contre nous tous qu'il s'essaye. Et c'est à nous tous de répondre NON.



Réal Bélanger, président du syndicat de Biscuit David

"Notre cas est simple. La Commission ramène notre augmentation de 18.6% à 11.63%. On s'est fait coupé d'environ .31 cents l'heure. Les travailleurs et travailleuses doivent rembourser entre \$380 et \$1,000 à la compagnie. Bref, nous devons rembourser immédiatement quelque \$25,000 et la coupure représente un profit net de \$200,000 pour la compagnie. Et nous ne sommes pas les pires quand on pense que les travailleurs de Velan, avec leurs coupures, vont enrichir leur compagnie de 1/2 million après avoir fait une grève longue et dure."



"Chez Price Mont-Joli, la Commission a coupé de \$0.24 l'heure les salaires des travailleurs. La décision de la Commission aura pour effet de ramener le salaire annuel d'un grand nombre des 300 travailleurs en bas de \$5,000 par année. Au Nouvelliste de Trois-Rivières, la Commission exige que les travailleurs remboursent plus de \$4,000 à la compagnie. Avec la modalité de remboursement fixée par la Commission ajoutée à la coupure de l'année 1977, les salaires par exemple de \$210 par semaine sont ramenés à \$69.00 par semaine jusqu'à la fin 77 afin de rembourser le patron! Il y a aussi les grèves occasionnées par la commission: Domtar, Price, etc... pour conserver la formule d'indexation des salaires."



Robert Tremblay, prés. de la Fédération du Commerce

"Je ne vais prendre que deux exemples dans notre fédération. Les travailleurs de Dupuis Frères se sont fait couper cinq cents la première année et dix-huit cents la seconde. Comme ils doivent rembourser la compagnie, le commissaire de la Commission leur a offert de travailler une demi-heure de plus par jour gratuitement ou encore de laisser tomber leur pause-café! L'autre exemple, ce sont les minotiers qui se sont fait couper en moyenne .40 cents par la Commission alors que le médiateur, avant la signature de la convention, leur avait donné sa parole qu'ils ne seraient pas coupés! Ces deux cas représentent quelques millions de profits de plus pour les compagnies. Ils font partie des 500 millions de cadeaux donnés par la Commission aux capitalistes!"

### Augmentation des bénéfiques après impôt enregistrés après l'entrée en vigueur de la loi C-73

Nom de l'entreprise	Bénéfices après impôts (dernière période disponible)	Bénéfices après impôts dans la même période de l'année précédente	Augmentation
ASBESTOS CORPORATION	\$16.6 millions (janv.-sept. 76)	\$2.1 millions (janvier-sept. 75)	690.5%
FALCONBRIDGE COPPER	\$5.2 millions (janv.-sept. 76)	\$2.1 millions (janv.-sept. 75)	147.6%
DOMINION TEXTILE	\$11.5 millions (janv.-décembre 76)	\$5.8 millions (janv.-déc. 75)	98.3%
CANRON	\$10.2 millions (janv.-sept. 76)	\$7.0 millions (janv.-sept. 75)	45.7%
BRASCAN	\$108.0 millions (janv.-déc. 76)	\$83.5 millions (janv.-déc. 75)	29.3%
FORD MOTOR OF CANADA	\$116.5 millions (janv.-sept. 76)	\$85.3 millions (janv.-sept. 75)	36.6%
ALCAN ALUMINIUM	\$44.0 millions (janv.-déc. 76)	\$35.0 millions (janv.-déc. 75)	25.7%
DOMINION BRIDGE	\$35.0 millions (janv.-déc. 76)	\$28.7 millions (janv.-déc. 75)	22.0%

Pendant que des compagnies se frottent les mains devant l'augmentation de leurs profits tel la BC Packers qui, l'an dernier, a augmenté les siens de 11,900 pour cent en exploitant les travailleurs des pêcheries grâce à l'aide apportée par le Ministère de l'Expansion économique régionale...

... Des travailleurs luttent avec acharnement pour conserver leur pouvoir d'achat qui dégringole avec un taux d'inflation qu'on prévoit pour cette année de 12 pour cent, tels les meuniers qui sont en grève pour conserver un .40 cents que la Loi Trudeau est venue leur voler.

### Nous avons droit à 6% de couverture L'inflation est à 7.6% actuellement

Alors que la compensation prévue par la loi pour la perte du pouvoir d'achat n'est que de 6 pour cent cette année, le taux d'inflation a commencé à prendre une vitesse de croisière qui ressemble étrangement à celle d'avant les contrôles.

Ainsi, MacDonald nous annonce une nouvelle hausse du prix du pétrole qui a augmenté de plus de 200 pour cent depuis 1973.

En janvier, Gaz Métropolitain a annoncé une dixième augmentation de prix depuis 1973: 215 pour cent d'augmentation en trois ans. Les profits de cette compagnie ont encore augmenté de 30 pour cent l'année dernière.

A la fin février, la Commission Pépin autorisait une hausse de prix pour les timbres-postes: 12 cents au lieu de 10 cents pour le courrier de première classe et 20 pour cent d'augmentation pour le courrier de deuxième classe.

Augmentation du prix des cigarettes, de la boîte de café d'une livre qui coûte 40 cents de plus et du pot de café instantané de 10 onces qui se détaille 80 cents plus cher.

Toutes ces augmentations de prix s'ajoutent à la hausse de 8.1% déjà enregistrée au cours de 1976 par tous les éléments, à l'exclusion des aliments, qui composent l'indice des prix à la consommation.

Le véritable choc pour les travailleurs-consommateurs se produira au cours de l'année dans la hausse du prix des aliments dont MacDonald lui-même dit maintenant qu'ils ne sont pas régis par la loi anti-inflation. Alors que l'an dernier le prix des aliments avaient baissé (0.6%), cette année c'est tout l'inverse qui va se produire. La surproduction des aliments a été remplacée par une pénurie de légumes frais, porc, café, fruits, etc...

Bref, notre 6% de protection sera largement dépassé par la hausse du coût de la vie. Non seulement à cause des multiples hausses des prix régis par la commission mais surtout à cause de la flambée des prix des aliments qui a commencé à se faire sentir — déjà 10 cents de plus pour la livre de beurre.

Actuellement, le taux d'inflation est de 7.6% soit plus que le 6% qui est l'objectif du gouvernement. Les vêtements, les cigarettes, l'alcool, l'habitation, les légumes sont à la base de cette hausse du taux d'inflation. Les aliments à eux seuls représentent une hausse de 7% dans la dernière statistique de hausse du coût de la vie. Et la Commission anti-inflation elle-même soutient que cette hausse dans le prix des aliments va continuer.



# Le 30 mai

## Manifestons devant les bureaux des députés fédéraux

**Le 30 mai prochain, à travers tout le Québec, nous allons manifester devant les bureaux des députés fédéraux, ceux-là même qui ont voté la loi anti-inflation.**

- Parce que nous devons appuyer les travailleurs qui sont en lutte contre la loi anti-inflation fédérale. Au Québec, des travailleurs sont encore sujets à une loi anti-inflation et d'autres ne le sont plus (secteur public).
- Parce que nous ne croyons pas à la psychose du gouvernement fédéral qui nous laisse croire que les contrôles vont disparaître bientôt.
- Parce que pendant que les travailleurs se faisaient couper \$500 millions, les compagnies ne se voyaient réduire leurs bénéfices que dans une proportion de \$28 millions.
- Parce que les politiques fédérales vont créer 100,000 nouveaux chômeurs de sorte que le nombre officiel de chômeurs dépassera cette année le chiffre de un million.
- Parce que des travailleurs comme les 500 minotiers et les gars de Mussens (TUA-FTQ) sont en grève contre la loi anti-inflation pour récupérer les coupures imposées.
- Parce que sur les 1,212,676 travailleurs dont les augmentations moyennes dépassaient les lignes directrices, l'augmentation moyenne pour la première année de la convention était de 12.1%; les lignes directrices permettaient 9.1% et la Commission Pépin permettait 10.1% soit 1% de plus que les lignes directrices.
- Parce que des syndicats sont en grève à cause de la loi anti-inflation, comme ceux de la Domtar de Donnacona et de East Angus qui luttent pour conserver leur formule d'indexation.
- Parce que nous sommes contre tout contrôle volontaire des salaires et que nous entendons le faire savoir aux députés fédéraux.

### La lutte des meuniers:

### la lutte de tous!

- Le 7 mai 1976, les travailleurs des minoteries faisaient partie des 20,000 travailleurs du secteur privé CSN qui débrayaient pour appuyer les travailleurs du secteur public.
- Le gouvernement canadien a émis 75 permis d'importation de farine pour approvisionner les boulangeries du Québec. La farine importée des Etats-Unis est de 3ième qualité.
- Ce sont les compagnies qui refusent de négocier et non pas le gouvernement fédéral qui refuse de faire des compromis. Ainsi, les patrons pour certains, veulent casser les syndicats.
- La compagnie Phoenix appartient à Steinberg et les minotiers invitent tous les travailleurs à aller faire leur marché de provisions dans d'autres épiceries.

## \$0.25 pour les meuniers

Lors de son dernier conseil national, la Fédération du Commerce a adopté une résolution qui fera en sorte de donner environ \$10,267.00 par semaine aux meuniers en grèves. Cette résolution prévoit une cotisation volontaire de \$0.25 cents par membre par semaine pour venir en aide aux travailleurs en grève depuis la fin janvier.

La CSN fait appel à tous ses membres pour que ceux-ci adoptent cette résolution. Ainsi, les travailleurs de l'hôpital Notre-Dame passent sur chaque étage à chaque semaine et collectent \$0.25 cents de chacune des personnes présentes.

Cette campagne de contributions volontaires doit s'élargir au plus tôt pour venir en aide à ceux qui ont entrepris de lutter con-

tre une loi injuste et contre des compagnies qui veulent mettre à mort leur syndicat. Lundi 9 mai dernier, les meuniers votaient à 70 pour cent à vote secret pour continuer le combat. Selon le médiateur fédéral, il n'y a qu'un obstacle au règlement de ce conflit: les compagnies!

#### INVITER DES MEUNIERS

D'autre part, les Conseils Centraux et les syndicats peuvent inviter des grévistes à leurs assemblée syndicale afin de renseigner leurs membres. Ils peuvent aussi acheter le macaron des meuniers qui se vend \$1.00 et qui sert à renflouer leurs fonds de secours. On peut contacter le Conseil Central de Montréal ou Pierre Mercil pour plus de renseignements.

## SOIREE DE SOLIDARITE

**au profit des 500 minotiers en lutte contre la loi C-73**

**Danse-discothèque avec les grévistes de Radio-mutuelle**

**Samedi 28 mai**

**Centre Paul-Sauvé, salle du curling,  
4,000 est, rue Beaubien, Montréal**

**Prix d'entrée: \$2.00**